Conservatoire des Sites Lorrains

http://www.cren-lorraine.fr

Le Conservatoire des Sites Lorrains est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Les Conservatoires d'Espaces Naturels

Suivi écologique 2008

21851 RM

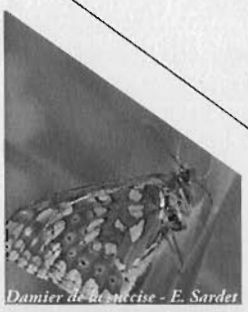
Damier de la succise - E. Sardet

Gentiane croisette - S. Perru

Grue cendrée - V. Munier

Petit rhinolophe - F. Schwaab

Andromède - M. Ribette

Castor d'Europe - V. Munier

Immortelle des sables - P. Wernain

Vipère aspic - F. Schwaab

Tourbières alcalines - Pagny-sur-Meuse

Suivis piézométriques, de la pression de pâturage et de la population de Liparis de Loesell

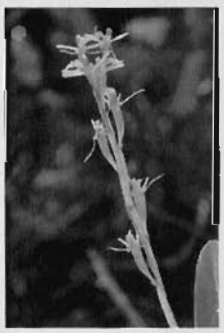

Suivi écologique réalisé par le Conservatoire des Sites Lorrains
avec le soutien financier de :

Partenariat Agence de l'Eau Rhin-Meuse

La Région Lorraine

Conservatoire des Sites Lorrains - 14, rue de l'Eglise - 57930 Fénétrange
Tél. : 03 87 03 00 90 - Fax : 03 87 03 00 97 - cslfenetrange@cren-lorraine.fr

SOMMAIRE

Marais de Pagny-sur-Meuse (55)

Suivi de la pression de pâturage p.3
Suivi piézométrique p.6
Suivi de la population de Liparis de Loesell p.7

Marais de Pagny-sur-Meuse - 55

Présentation

Le marais de Pagny-sur-Meuse couvre une superficie totale de 43 hectares, sise sur trois communes (Pagny-sur-Meuse, Foug, Lay-Saint-Rémy) et deux départements (Meuse, Meurthe-et-Moselle).

Le Conservatoire des Sites Lorrains est gestionnaire d'une surface de près de 52 hectares dont 40 ha sur le secteur Pagny/Foug, par le biais, d'un bail emphytéotique de 33 ans (1992=>2025) pour la parcelle communale de Pagny (31 ha), d'une acquisition foncière en 1994 pour la parcelle de Foug (8 ha). Pour le secteur de Lay-St-Rémy, la protection de 11,6 ha s'appuie sur une acquisition CSL pour 6,9 ha et sur 2 conventions passées avec la Commune de Lay-St-Rémy (2.4 ha pour 10 ans) et avec Voies Navigables de France (3.8 ha pour 5 ans).

Notons que si le site ne bénéficie d'aucune protection réglementaire au titre de la loi de 1976, il est néanmoins reconnu comme ZPS et ZSC au niveau communautaire et est inscrit sur la liste française du Réseau Natura 2000 (Site FR 4100216). Le Document d'Objectifs a été validé en 2002.

Objectifs biologiques et modalités de gestion

Les objectifs principaux de conservation des habitats et des espèces validés dans les plan de gestion de 1998 (Pagny-sur-Meuse) et de 2007 (Lay-St-Rémy) , sont :

- La conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire :
  4 habitats de la Directive Habitats dont l'Orchido-schoenetum, et le Cladietum mariscus)
  5 espèces dont le Liparis de Loesell, l'Agrion de mercure et le Vertigo de moulin.

- La sauvegarde des habitats et des espèces remarquables :
  la cariçaie à *Carex appropinquata*
  les populations d'espèces végétales protégées en Lorraine,